

Communiqué de presse

Cgt - Confédération Paysanne - Fsu - le Planning familial - Union syndicale solidaires
Au CESE une étude sur « les temps de vie des femmes » ne servira pas au débat public.

Une étude menée par la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil économique, social et environnemental portant sur le temps de vie des femmes ne sera finalement pas versée au débat public, ni à la réflexion des pouvoirs publics.

Alors que les inégalités sont persistantes entre les femmes et les hommes, nous nous étonnons du retrait de ce travail. Il pointe pourtant la question majeure du temps dans la construction de l'égalité et donne une vision globale de la situation des femmes tout en proposant des pistes systémiques qui peuvent induire un véritable changement !

En effet la question des temps de vie des femmes ne peut être posée en dehors de celle, plus générale, des inégalités entre les femmes et les hommes. Depuis longtemps la plupart des femmes travaillent tout en s'occupant majoritairement des enfants, conciliant ainsi tous les rôles. Face à cette réalité, la société n'a pas pris toutes les mesures pour permettre l'accompagnement des changements, laissant la question de l'articulation des temps au seul domaine privé, et notamment aux femmes.

Cette étude s'articule autour de trois grands axes :

- **Le temps professionnel** avec ses problématiques liées au temps de travail, au temps partiel subi, à la négociation de l'égalité professionnelle et salariale, au droit à la déconnexion, à la remise en cause du présentisme, à la prise en compte des temps de trajet, à la recherche d'une meilleure articulation entre travail et vie,
- **Le temps familial pour toutes et tous** avec la mise en œuvre de nouveaux droits pour mieux impliquer les pères dans la parentalité comme un congé paternité réellement allongé et obligatoire, un congé parental plus court, mieux rémunéré et obligatoirement partagé, la création d'un droit individuel à la parentalité, la mise en place d'un réel service public de proximité des personnes dépendantes et des congés supplémentaires pour les aidantes et aidants,
- **La déconstruction des stéréotypes de sexe et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes** à tous les niveaux : espace public, école, entreprises et administrations.

Malgré des auditions d'une richesse incontestable d'expert.e.s, des témoignages, et malgré des échanges nombreux autour du texte et des amendements déposés par les différents groupes, cette étude portée par Raphaëlle Manière, du groupe de la CGT, n'a pas recueilli une majorité de votes favorables lors de la réunion du bureau du 13 novembre et a été rejetée.

Conscient.e.s que tout ce travail ne saurait pour autant disparaître sans laisser de traces, nous souhaitons rendre publics les grands axes qui ont fait l'objet d'un large consensus.